

GUIDE DE L'ÉCO-MOBILITÉ DANS LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

**Des solutions pour se déplacer
autrement**



La mobilité et vous ?

Choisir des alternatives à la voiture individuelle pour se déplacer est devenu primordial pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air et la santé de tous, et pour faire des économies.

Ce guide propose des solutions d'écomobilité adaptées aux besoins de chacun sur le territoire du Rhône. Que ce soit pour les déplacements professionnels ou ceux du quotidien, vous pouvez choisir le mode, la pratique et le véhicule les plus économes en énergie.

En ce qui concerne les déplacements professionnels, le Challenge Mobilité est organisé chaque année avec la Région et les collectivités locales pour inciter les actifs à utiliser des modes de transports doux lors de leurs déplacements professionnels. Le jour J, chaque participant est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun, du covoiturage, du télétravail... [Inscrivez votre entreprise à la prochaine édition !](#)



Avant de découvrir les alternatives qui existent pour vous déplacer sur le territoire, faites le point sur le mode de transport qui se révèle être le plus propre en fonction du nombre de kilomètres que vous avez à réaliser. Essayez l'outil [MonImpactTransport](#) :



Nous vous proposons également des liens pour comprendre les enjeux de la mobilité :

Aborder l'impact de nos déplacements et les solutions existantes pour les limiter, par l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE69) :

<https://www.infoenergie69-grandlyon.org/fr/ressources/agir-et-choisir-durable/la-mobilite/>

Aller plus loin sur l'impacts des déplacements sur notre environnement, par l'ADEME :

www.ademe.fr/expertises/mobilite-transports/elements-contexte/impacts-transports-lenvironnement

Calculer les émissions de carbone de vos trajets :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/bureau/deplacements/calculer-emissions-carbone-trajets>

Contenu : HESPUL ET ALTE 69

Carte : Florent Ulatowski

Mise en page : Hespul et ALTE 69

Crédit illustration : Flaticon.com - auteur : [Freepik](#)

Disponible auprès de : ALTE 69 - 14 place Jules Ferry, 69006 Lyon

LES TRANSPORTS PUBLICS



Métro, tram, car, train
Transports à la demande

4
5

AIDES À LA MOBILITÉ



Transports pour les personnes à mobilité réduite

6

LA VOITURE PARTAGÉE



Le covoiturage

7

L'auto partage

8

L'autostop

9

L'éco-conduite

10

LES MODES ACTIFS



La marche, le vélo

11

Pédibus et vélobus

13

OPTIMISER SES DÉPLACEMENTS



Plan de mobilité

14

Le forfait mobilités durables

14

Télétravail et coworking

15

Le Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes

16

TRANSPORTS PAR EPCI



LES TRANSPORTS PUBLICS



Utiliser les transports publics quotidiennement plutôt que la voiture solo, c'est moins risqué, moins stressant et plus



BUS - MÉTRO - TRAM

Augmentez la portée de votre trajet en utilisant un autre mode en amont et en aval de votre itinéraire de transport en commun. C'est ce qu'on appelle « **l'intermodalité** » dans lequel le vélo est particulièrement adapté et même d'avantage dans sa forme pliée puisque considéré comme un bagage à main il sera autorisé à bord de tous les véhicules.

- Le réseau de transports en commun de l'agglomération lyonnaise (TCL)

www.tcl.fr

04 26 10 12 12

Application smartphone disponible

- Le réseau de bus de l'agglomération Villefranche-Beaujolais « Libellule »

www.buslibellule.com

0 800 350 380

- Lignes de Vienne et Agglomération

(réseau L'va)

www.lvabus.com

04 74 85 18 51



CAR ET TRAIN

- Les lignes des « Cars du Rhône »

www.carsdurhone.fr

0 800 104 036

- Les lignes de cars de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/91-cars-region-express.htm>

- Le transport ferroviaire

<https://www.sncf-connect.com/>

(pour trouver un itinéraire dans toute la France)

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/depliant/recherche

(pour consulter la grille horaire de votre train)

- Carte du réseau TER

<https://m.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/se-deplacer/cartes-reseaux>



→ L'employeur est tenu de **rembourser 50% de votre abonnement**

→ Des tarifs réduits pour les étudiants et scolaires, personnes en difficulté et familles nombreuses sont proposés

→ Des facilités pour **l'intermodalité** (parcs relais, consignes à vélos,...)





TRANSPORTS À LA DEMANDE

Ce service de transport est orienté vers des **publics spécifiques** (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, conditions de ressource...). Selon les réseaux, un véhicule vous récupère au domicile ou à un arrêt identifié et vous dépose sur votre lieu de travail ou à un arrêt proche. Le trajet s'effectue sur réservation pour la plupart la veille du trajet.

Transport à la demande « L'va sur demande » de l'agglomération de Vienne Condrieu

<https://www.lvabus.com/>
04 74 85 18 51

Transport à la demande « RésaLib » de l'agglomération de Villefranche-Beaujolais

<https://www.buslibellule.com/resalib/>
0 800 350 380

Transport à la demande « CORUS » de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

<https://www.ouestrhodanien.fr/transport-a-la-demande/>
04 74 05 06 60

Transport à la demande de la Communauté de communes Saône-Beaujolais

<http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr/fr/information/8646/transport-demande>

Aide à la mobilité individuelle (AMI) - Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

<https://www.paysdelarbresle.fr/vivre/mobilites/>
04 74 26 79 65

Lorsque la situation d'une personne la freine dans ses déplacements ou en cas d'absence d'offre de mobilité, certains territoires organisent un TAD ou transport à la demande



- Permet l'accès à un transport en commun au plus près de chez soi
- Apporte une solution à des populations isolées



AIDE À LA MOBILITÉ



La mobilité est le deuxième poste de dépense des ménages dans le Rhône après le logement et devant l'alimentation

Le transport est l'un des postes de dépenses qui pèse le plus lourdement dans le budget des ménages malgré l'importance qu'il représente pour une partie de la population captive des services de mobilité ou dépendant de la voiture. Pour y faire face, les pouvoirs publics, les associations et d'autres organismes proposent des aides à la mobilité accessibles pour les **publics les plus vulnérables** : en recherche d'emploi, étudiants, retraités...

● Dispositif de mobilité inclusive à destination des personnes en recherche d'emploi

L'association Innovation et Développement porte le nouveau « Dispositif Mobilité Inclusive » sur la Métropole de Lyon, en partenariat avec Janus France, les Apprentis d'Auteuil et la Maison du Vélo Lyon avec un **diagnostic mobilité, formation et accompagnement** :

<https://www.innovationetdeveloppement.fr/accueil/dispositif-mobilite-inclusive>

● Fiche des aides à la mobilité sur le Rhône

Réalisée par l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône :

<https://www.infoenergie69-grandlyon.org/>

04 72 89 07 89

● Réseau entraide solidarité – Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Réseau Entraide Solidarité au 06 42 29 26 76 ou à l'Espace Juge Pascal – 69930 Saint-Laurent-de-Chamousset

TRANSPORTS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

● Les services «Accessibilités» - SNCF

«Accès TER», une aide humaine pour accéder et descendre des trains.

Réservation 48h à l'avance.

<https://www.accessibilite.sncf.com/informations-et-services/nos-services-pour-l-autonomie-des-voyageurs/nos-services-d-assistance-https-www-accessibilite-sncf-com-informations-et/article/acces-ter> / 08 01 01 02 02

● Réseau SYNERGIHP Rhône-Alpes

Service de transport spécialisé pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

info@gihp-sa.com / 04 37 72 30 30



LA VOITURE PARTAGÉE



Pour un trajet convivial,
pratique et économique !

LE COVOITURAGE

Dans le Rhône, 94% des conducteurs sont seuls dans leur voiture pour se rendre au travail. Pourtant, il existe différentes formes et services de covoiturage adaptés à sa pratique et à ses besoins que l'on soit conducteur ou passager.

ÉCHELLE NATIONALE

● Le site participatif « Mobicoop » pour aller n'importe où en France

À l'initiative d'une association et entièrement gratuit, il permet de réserver en ligne un trajet ou de déposer une annonce en tant que conducteur.

www.mobicoop.fr

Application disponible sur smartphone

● Le site « Blablacar »

www.blablacar.fr/

Application disponible sur smartphone

● FreeCovoiturage

www.freecovoiturage.fr

ÉCHELLE RÉGIONALE

● CARL (covoiturage courte distance avec les auto-écoles)

Les trajets sont réalisés par des élèves en fin de formation pour une distance limitée à 20km.

<https://www.carl-mobile.com/>

● MOVICI

Movici est la plateforme de covoiturage de la région AURA, elle permet de trouver et de proposer des trajets qu'ils soient réguliers ou occasionnels.

<https://movici.auvergnerrhonealpes.fr/> ou sur l'application MOVICI.

TRAJETS QUOTIDIENS

● KLAXIT

www.klaxit.com ou sur l'application mobile

● BLABLALINES

Sur l'application Blablalines

● LaRoueVert

<http://www.covoiturage-travail.fr/>





Mutualiser le coût de ses trajets en ne payant pas les frais d'un véhicule individuel

L'AUTOPARTAGE

L'autopartage c'est l'usage d'un même véhicule par différents usagers. Cette pratique permet de **réduire le nombre de voitures en circulation** en évitant selon la situation :

- l'achat du véhicule secondaire généralement utilisé moins de 3 fois par semaine
- la possession d'un véhicule principal lorsqu'on peut le remplacer en combinant l'autopartage avec d'autres alternatives complémentaires

Il existe **3 formes principales** : les services d'autopartage, la location entre particuliers et l'autopartage entre particuliers plus confidentiel.

CitizLPA

Disponible (notamment à proximité des gares) sur les territoires du Grand Lyon, de Villefranche-sur-Saône et de Vienne Condrieu.

lpa.citiz.coop/

Getaround

Location de véhicules entre particuliers, permet de réserver une voiture ou de louer son véhicule [personnel.https://fr.getaround.com/](https://fr.getaround.com/) et sur l'application Getaround

J'autopartage avec la COR

Dispositif d'autopartage entre particuliers accessible sur le territoire de l'Ouest Rhodanien

<http://www.ouestrhodanien.fr/autopartage.html>

D'autres types de solutions pour faciliter le partage automobile sont à découvrir selon les intercommunalités (pages 19 – 21).



Plus d'information sur la fiche « Je me lance dans l'autopartage »

https://www.infoenergie69-grandlyon.org/media/filer_public/ba/ab/baab8ca9-7e69-4126-818e-8519bba88294/je_me_lance_dans_autopartage.pdf#je-me-lance-dans-l'autopartage.pdfme%20lance%20dans%20l'autopartage.pdf

- Réduire son impact environnemental
- Faire des économies





Du covoiturage spontané pour changer sa routine et faire de nouvelles rencontres

L'AUTOSTOP ORGANISÉ

Des lieux de stop peuvent être clairement identifiés avec des panneaux et des aménagements sur le bas côté. Des conducteurs et des autostoppeurs peuvent adhérer à une charte de bonne conduite. En échange, des éléments d'identification sont remis pour participer à cette démarche (ex : macaron,..). Ce mode de transport existe depuis longtemps, il se développe de plus en plus et est aujourd'hui facilité par des endroits identifiés ou des lignes dédiées.

Réseaux COVOIT'ICI et COVOIT'GO de l'Ouest Rhodanien

Système composé de stations de covoiturage connectées à des panneaux lumineux permettant de capter en temps réel les places disponibles dans les voitures en circulation.

<https://www.ouestrhodanien.fr/covoiturage-spontane/>

L'application « Autostop »

Met en relation les conducteurs souhaitant faire du covoiturage et des autostoppeurs grâce à la géolocalisation. Il n'y a pas de réservation, la mise en lien se fait en temps réel, sans enregistrement de mode de paiement. Ce système repose sur une charte de valeurs, le choix de faire payer ou non le trajet étant laissé aux covoitureurs.

www.autostop-france.fr

Application disponible sur smartphone (Appstore uniquement)

D'autres initiatives et solutions permettant l'autostop sont à découvrir selon les intercommunalités (pages 19 - 21).



- Réduire son impact environnemental
- Passer un moment convivial





**Pour réduire nos dépenses en carburant,
diminuer les risques d'accident,
respecter l'environnement**



L'ÉCO-CONDUITE

La voiture est un mode de déplacement qui peut être dans certains cas indispensable. Conscients de ce constat, nous vous proposons d'adopter l'éco-conduite, conduite automobile économe en carburant, écologique et économique. Cette pratique peut s'additionner au covoiturage pour limiter l'impact de votre véhicule sur l'environnement.

Les conseils simples de l'ADEME

<https://www.ademe.fr/expertises/mobilite-transport/passer-a-laction/solutions-technologiques/dossier/optimiser-lutilisation-lentretien-vehicule/lecoconduite-attitude-a-adopter>

Les conseils avancés du site « Éco-conduite »

<http://eco-conduite.fr/>

L'application smartphone GECO Air

GECO Air est une application mobile gratuite. Elle calcule en temps réel et en fonction du trajet parcouru, le mode de conduite idéal à adopter et prodigue au conducteur des conseils en temps réel pour améliorer sa conduite.

<https://www.gecoair.fr/>



3 GESTES SIMPLES À ADOPTER

- Conduire en douceur
- Entretien régulièrement son véhicule
- Respecter les limitations de vitesse



LES MODES ACTIFS



Pour garder la forme en toute liberté !

Les principaux modes actifs sont la marche et le vélo mais on peut aussi y intégrer la trottinette, les rollers, le skateboard etc. Ces modes combinent plusieurs avantages, ils permettent de se maintenir en forme, de ne pas consommer d'énergie (autre que l'énergie physique), ils sont aussi économiques et s'adaptent bien à l'intermodalité. Sur des courtes distances en milieu urbain, le vélo est même plus rapide que les autres modes (source ADEME).



LA MARCHÉ

8000 pas par jour, c'est la moyenne à maintenir pour rester en forme ! Plutôt qu'attendre le bus ou le tramway, pourquoi ne pas marcher jusqu'au prochain arrêt ? C'est moins d'attente et de stress et on en profite pour se promener.

→ De nombreuses applications sur smartphone existent pour enregistrer de manière automatique le nombre de pas réalisés sur une journée.



LE VÉLO



- Le vélo facilite l'intermodalité
- Les collectivités aménagent chaque année un peu plus de pistes cyclables
- Le vélo à assistance électrique (VAE) permet de parcourir des distances plus longues et de grimper les côtes plus facilement





→ **Les conseils pratiques de la fédération française des usagers de la bicyclette**

www.fub.fr

→ **Trouver un itinéraire grâce à Géovélo**



Ce site national permet de calculer l'itinéraire à vélo le plus rapide et empruntant le plus possible d'infrastructures routières dédiées au vélo (pistes et bandes cyclables, voies de bus/vélo...).

www.geovelo.fr/france/itinerary

Application disponible sur smartphone

→ **La vélo-école**

La vélo-école propose des cours et un accompagnement personnalisé pour apprendre à rouler en toute sécurité et en autonomie en ville.

À Lyon, la Maison du Vélo/Pignon sur Rue accompagne les adultes sur cette thématique : www.pignonsurru.org

Le service de location de l'agglomération lyonnaise « Vélo'v »

www.velov.grandlyon.com/

Application disponible sur smartphone

Investir dans un VAE (vélo à assistance électrique)

C'est un vélo équipé d'un moteur électrique et d'une batterie rechargeable. Cette assistance électrique a pour objectif de fournir un complément au pédalage. Nul besoin de permis ni d'immatriculation si l'assistance électrique ne dépasse pas les 25km/h.

- Si vous faites tous les jours 20km (aller/retour) pour vous rendre sur un lieu d'activités.

- Si vous faites le voyage 200 jours/an, soit 4 000 km/an de VAE.

- Si le VAE remplace votre voiture sur la base de 0,20€/km (indice bas), vous économisez 800 euros, votre vélo est amorti au bout de deux ans et demi et c'est environ 1,5 tonne de GES en moins pour le climat.

Des aides à l'achat

Avec l'aide d'Etat : www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

Avec la SNCF : <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/gares/services/velos-pliants>

Plus d'information sur les solutions adaptées au vélo à découvrir dans nos pages dédiées aux





PÉDIBUS ET VÉLOBUS

Principe : ramassage scolaire pédestre ou à vélo encadré par des parents accompagnateurs. Se dit également « carapatte », « caravanne à pattes » ou « caracycles »

- **Retrouvez des informations sur l'éco-mobilité scolaire sur le site internet de l'ADEME**

<https://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public/integrer-lenvironnement-domaines-dintervention/mobilite-transports/dossier/ameliorer-deplacements-scolaires-universitaires/carapatte-caracycle>

- **Pour mettre en oeuvre un Plan de Déplacements Établissements Scolaires (PDES)**

Le PDES est une démarche encouragée par l'ADEME et les pouvoirs publics, portée par les établissements scolaires. En tant que parents, vous pouvez être initiateurs du PDES auprès de la direction de l'école de vos enfants.

<https://expertises.ademe.fr/professionnels/collectivites/integrer-lenvironnement-domaines-dintervention/mobilite-transports/dossier/ameliorer-deplacements-scolaires-universitaires/plan-deplace->



OPTIMISER SES DÉPLACEMENTS



Les outils à disposition des établissements pour encourager et faciliter les bonnes pratiques



LE PLAN DE MOBILITÉ

Le plan de mobilité (PDM) rassemble des mesures pour organiser les déplacements des salariés dans une logique de réduction de la voiture individuelle qui peut s'appliquer aux entreprises, aux établissements scolaires, à des zones d'activités ou à des administrations. Ces plans facilitent l'utilisation des solutions alternatives avec des incitations (voir le forfait mobilités durables), des articulations renforcées avec les réseaux de transports en commun ou des aménagements pour réduire l'utilisation de la voiture individuelle...

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) oblige les établissements possédant 50 salariés sur un même site d'aborder le volet mobilité avec ses partenaires sociaux.

Toutes les informations sur les plans de mobilité par l'ADEME :

<https://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/reduire-impacts/optimiser-mobilite-salaries/dossier/plan-mobilite/plan-mobilite-quest-cest>



LE FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

Nouveauté de la Loi d'Orientation des Mobilité applicable depuis mai 2020, le forfait mobilités durable est un outil d'incitation et de valorisation des pratiques de déplacement plus durable des salariés permettant à l'employeur de prendre en charge une partie des frais de ses déplacements lorsque il utilise l'un des moyens suivant :

- Vélo personnel (ancien IKV : Indemnité kilométrique vélo)
- Covoiturage en tant que passager ou conducteur
- Service de mobilité partagée (libre-service, mise à disposition)
- Transport public hors abonnement

Les montants de remboursement sont exonérés pour l'employeur et les salariés (jusqu'à 600€ pour les salariés cumulant le remboursement des frais d'abonnement de transport).

Il peut être mis en place de manière volontaire soit par accord d'entreprise (ou de branche) soit par décision unilatérale de l'employeur après consultation du comité social économique.

Les résultats de l'observatoire du forfait mobilités durables :

<https://www.via-id.com/barometre-forfait-mobilites-durables-les-resultats-devoiles/>





Diversifier ses pratiques pour limiter son impact environnemental



LE TÉLÉTRAVAIL

Grâce aux technologies numériques, certaines missions professionnelles peuvent être effectuées en télétravail. L'organisation et les missions dévolues aux salariés se préparent d'un commun accord avec la direction de l'entreprise. Le télétravail doit être mis en place dans le respect de certaines règles, dès l'embauche du salarié ou par la suite.

Toutes les informations sur les plans de mobilité par l'ADEME :

<https://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/reduire-impacts/optimiser-mobilite-salaries/dossier/plan-mobilite/plan-mobilite-quest-cest>



LE COWORKING

Le coworking est un espace de travail partagé. Il permet d'éviter de louer des locaux coûteux, de ne pas se déplacer jusqu'à son lieu de travail tout en étant dans un espace de travail aménagé mais aussi de lutter contre l'isolement pour ceux qui travaillent seul. C'est également un outil qui est flexible car il peut être réserver pour quelques heures, plusieurs jours voire un an.

La Bobine à Tarare, Le Canevas 2.0 à l'Arbresle ... la CCI Lyon Métropole répertorie les espaces de co-working autour de Lyon :

https://www.lyon-metropole.cci.fr/jcms/creer-reprendre-transmettre/espaces-de-co-working-p_21771.html

Alti Cowork, espace de coworking sur Brindas.

<https://www.alti-cowork.fr/les-bureaux/#salle-de-r%C3%A9union>





LE CHALLENGE MOBILITÉ

Chaque année depuis 2011, les salariés d'Auvergne-Rhône-Alpes relèvent le défi du «Challenge Mobilité». Le but est de promouvoir les solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle. Ce dispositif s'adresse à tous les établissements privés ou publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, quelle que soit leur taille. Le jour du challenge, chaque établissement recense les salariés qui sont venus au travail autrement qu'en voiture solo (y compris ceux qui le font déjà régulièrement). Un classement local et régional des établissements est établi et les plus exemplaires sont récompensés lors d'une cérémonie.

L'inscription est gratuite .



+ d'informations et inscription : www.challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

Livret de retour sur la participation : <https://urlz.fr/idsa>

Votre référent dans le département du Rhône : ALTE 69 - challenge-mobilite@alte69.org

OFFRE SYTRAL MOBILITÉS LE JOUR J

Le 2 juin, **voyagez en illimité sur les réseaux TCL, Cars du Rhône et Libellule pour 3 € !**

SYTRAL Mobilités prend part à la 12ème édition du Challenge Mobilité et propose pour la deuxième année consécutive une tarification exceptionnelle sur ses trois réseaux : TCL, Cars du Rhône et Libellule. Le jour du Challenge, il sera possible de voyager toute la journée sur les 3 réseaux avec le **ticket multimodal « Rhône Pass Journée »** proposé à **3 € au lieu de 8,50 €**.

Ce titre sera disponible dans les distributeurs automatiques et agences du réseau TCL, auprès des conducteurs-trices de bus, cars et dans les points de vente dédiés des réseaux TCL, Cars du Rhône et Libellule. **+ d'informations sur :** [SYTRAL Mobilités](#)



PARRAINEZ DES ENTREPRISES

Plus vous parrainez, plus vous augmentez vos chances de gagner !
Rendez-vous sur le tableau de bord du site internet du Challenge mobilité
<https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr/>

Cliquez sur « Mes parrainages » et envoyez une invitation via la plateforme à vos relations professionnelles.

Votre filleul rentrera son code de parrainage lors de l'inscription.

Il faut parrainer dix nouveaux établissements pour être tiré au sort.

Résultats : le 11 mai 2022 sur les réseaux sociaux du Challenge ou bien sur votre boîte mail.

TÉMOIGNAGES



Le dispositif Pro Vélo

Ce programme propose aux employeurs (publics, privés et associatifs) un parcours d'accompagnement sur mesure. Après avoir réalisé un auto-diagnostic et bénéficié de conseils personnalisés pour améliorer sa politique cyclable, l'employeur pourra utiliser une prime pour mettre en place des services proposés dans le catalogue du programme.

À l'issue du parcours d'accompagnement et de l'évaluation des mesures mises en place par l'employeur, celui-ci pourra être labellisé *Employeur Pro-Vélo*. Cette labellisation permettra de mettre en valeur la culture vélo instaurée par l'entreprise et de créer une communauté d'employeurs pro-vélo.

<https://employeurprovelo.fr/>



Le dispositif GoodWatt

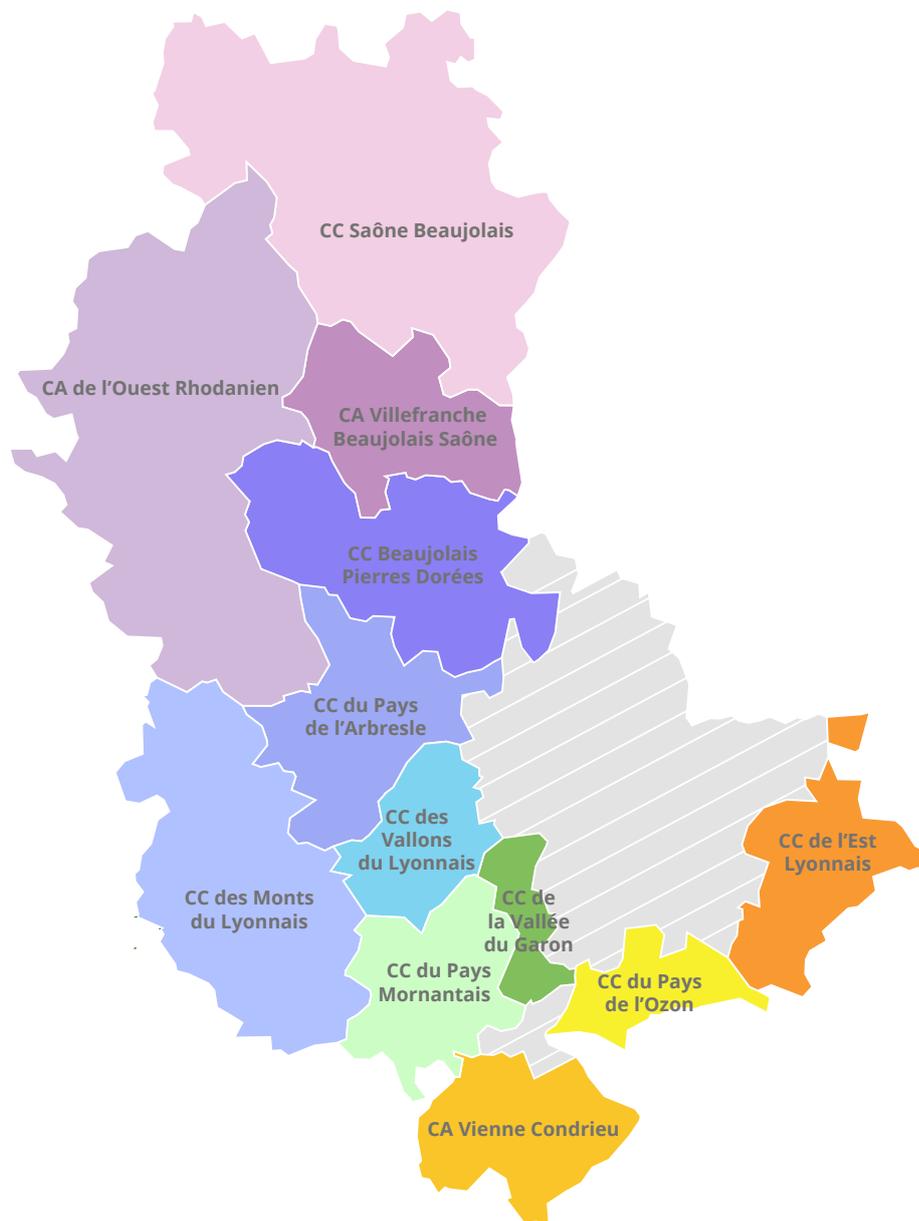
Pendant 1 mois, les salariés testent gratuitement un vélo à assistance électrique pour se rendre sur leur lieu de travail. GoodWatt est un dispositif du programme CEE O'véLO! conçu par Mobilités Demain, filiale dédiée aux mobilités durables d'Énergies Demain.

Lauréat d'un appel à projets du Ministère de la Transition Écologique, O'véLO! est un programme financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie.

<https://www.goodwatt.fr/>



TRANSPORTS PAR EPCI



Des solutions locales, propres à chaque regroupement de communes existent.
Pour vous faciliter l'usage de ce guide, nous y dédions les pages ci-après.

CA de l'Ouest Rhodanien (COR)	CC Pays de l'Arbresle (CCPA)
CA Vienne Condrieu	CC Pays Mornantais (COPAMO)
CA Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS)	CC Pays de l'Ozon (CCPO)
CC Est Lyonnais (CEEL)	CC Saône Beaujolais (CCSB)
CC Monts du Lyonnais (CCMDL)	CC Vallée du Garon (CCVG)
CC Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD)	CC Vallons du Lyonnais (CCVL)





CA Vienne Condrieu

Transports publics

Réseau de transport L'va – 8 lignes urbaines
Plus d'informations : www.lvabus.com

Transport à la demande

L'va sur demande – 8 zones de transport à la demande pour tous avec plus de 300 points d'arrêts. Inscription par mail lvasurdemande@ratpdev.com ou par téléphone
Plus d'informations : www.lvabus.com

Aide à la mobilité

L'va sur demande entreprises – service desservant les ZA des Platières (Chasse-sur-Rhône), ZA du Saluant (Reventin-Vaugris) et ZA du Rocher (Estrablin) depuis les gares SNCF les plus proches.
Plus d'informations: www.lvabus.com/

L'va Service PMR – Transport à disposition des personnes ayant un handicap moteur (possédant une carte d'ayant droit) et résidant sur une des 18 communes de l'agglomération

Voiture partagée

Plusieurs aires de covoiturages :

Centre commercial Chasse Sud,
Intermarché Contact de Villette de Vienne, Ampuis, Condrieu, Les Haies
La CA propose également des tarifs de stationnement préférentiels pour les covoituteurs.

En savoir plus :

<https://vienne.fr/notre-ville/se-deplacer/>

Autopartage

Le Parc naturel régionale du Pilat met en place un service d'autopartage.

Plus d'informations : <https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/le-parc-a-votre-service/autopartage/>

Véhicules hybrides et thermiques

Service CITIZ – 7 véhicules disponibles
24h/24Inscription à la maison de la mobilité ou sur le site : <https://alpes-loire.citiz.coop/>

Modes actifs

Location de vélos

Vienne Condrieu Tourisme loue 25 vélos urbains ET 8 VAE. Renseignements sur : www.vienne-condrieu.com/

Axes cyclables

50 kilomètres de voie cyclable incluant ViaRhôna, un itinéraire suivant le Rhône de la Méditerranée au lac Léman (www.viarhona.com)

CA de l'Ouest Rhodanien (COR)

Transports publics*

Cars du Rhône – Lignes 116, 217, 236, 237, 239, 240, 261 et 265.
Plus d'informations sur le site : <https://www.carsdurhone.fr/>

Transport à la demande

CORUS – Inscription obligatoire en mairie.
Plus d'informations sur le site de la COR : www.ouestrhodanien.fr/transport-demande.html

Voiture partagée

Covoiturage en station

Covoit'ici et Covoit go Ouest Rhodanien
Toutes les informations sur le site de la COR : www.ouestrhodanien.fr/covoiturage-spons-tane.html

Autopartage

Autopartage avec la COR
Toutes les informations sur le site de la COR : www.ouestrhodanien.fr/autopartage.html

Véhicules électriques

Location de véhicules électriques sur réservation de 18h à 7h du matin la semaine et toute la journée les week-end et jours fériés.
Plus d'informations sur le site de la COR : <https://www.ouestrhodanien.fr/vehicule-electrique-en-reservation/>

Modes actifs

- ByCor – VAE en libre-service en gare de Tarare et Amplepuis
- Location de VAE à Amplepuis et Lamure-sur-Azergues (Clear Energy Planet)
Plus d'informations sur le site de la COR : <https://www.ouestrhodanien.fr/velos-a-assistance-electrique/>





CA Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS)

Transports publics

Bus

Réseau Libellule – 9 lignes urbaines
Toutes les informations sur les lignes et les horaires sur le site :

<https://www.buslibellule.com/>

Cars*

Cars du Rhône – Les lignes 115, 118, 217, 236 et 265 desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site :

www.carsdurhone.fr

Transport à la demande

RésaLib – services de transport sur réservation

Réservation sur le site internet <https://reservation.buslibellule.com> ou par téléphone

Toutes les informations sur ce service sur le

site : www.buslibellule.com

CC Est Lyonnais (CCEL)

Transports publics*

TCL – Lignes 1E, 28, 30, 32, 47 et 48

Plus d'informations sur :

www.tcl.fr

Modes actifs

Tous les axes cyclables du territoire de l'Est Lyonnais

accessibles sur : www.ccel.fr

CC Monts du Lyonnais (CCMDL)

Transports publics*

Cars du Rhône – Les lignes 2EX, 142 desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site www.carsdurhone.fr

Cars Loire – Ligne C1 (de St Symphorien sur Coise à St Etienne)

Plus d'informations sur le site : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/435-loire.htm>

Aide à la mobilité

Transport social des Monts du Lyonnais – Service destiné aux habitants du territoire sous conditions.

Tous les renseignements sur le site :

<https://www.cc-montsdulyonnais.fr/transport-social-monts-du-lyonnais>

Initiatives d'associations

Réseau Entraide Solidarité – location de scooters aux personnes sans moyens de mobilité.

<http://reseauentraide.fr/>

ETAIS – Espace de vie sociale

Covoiturage solidaire de proximité :

<https://etaisviesociale.assoconnect.com/page/925695-covoiturage-et-mobilite>

Voiture partagée

Covoiturage solidaire & auto-stop participatif

Plus d'informations sur le site : <https://www.parc-ecohabitat.com/mobilite/>

Modes actifs

L'office de tourisme du territoire loue des vélos à assistance électriques.

Plus d'informations sur le site : <https://www.montsdulyonnaistourisme.fr/>

Optimiser ses déplacements

Bien plus qu'un bureau – Espace de coworking privé situé à Saint-Symphorien-sur-Coise

Toutes les informations sur : www.bienplusqu1bureau.fr





CC Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD)

Transports publics

Bus

Saônibus de la gare d'Anse vers Reyrieux.
TCL - Ligne 21 de Gare de Vaise vers Chassel-
lay

Cars*

- Cars du Rhône – Les lignes 115, 118 et 217
desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site :

www.carsdurhone.fr

- Autocars de la vallée d'Azergues – TER
numéro 20

Aide à la mobilité

Transport pour Personnes Isolées – Trans-
port à la demande pour les habitants de la
CC localisés à plus d'1 kilomètre d'un réseau
de transport ou ayant des difficultés de
déplacements.

Plus d'informations sur le site :

www.cc-pierresdorees.com

Voiture partagée

Autostop connecté (en partenariat avec la
SNCF) – 14 panneaux, en direction des gares
d'Anse et Lozanne

Modes actifs

Location

Location de trottinettes électriques dans la
forêt de la Flachère

Plus d'informations sur le site :

www.escape-ride.com

Axes cyclables

Viasaona – itinéraire cyclable traversant le
pont de St-Bernard pour rejoindre le Borde-
lan

CC Pays de l'Arbresle (CCPA)

Transports publics

- Navette – Réservée aux Arbreslois -
Déplacement le vendredi matin (jour de
marché) à l'Arbresle.

Plus d'informations sur le site :

www.mairie-larbresle.fr

- Cars du Rhône* - Les lignes 116, 142,
241 desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site :

www.carsdurhone.fr

- Trains : TER ligne Roanne – Lyon Part-
Dieu s'arrête à L'Arbresle

- TER Tram Train de l'Ouest Lyonnais des-
sert les 5 gares du territoire entre Sain-Bel
et Lentilly, puis jusqu'à Gorge de Loup/
Lyon Saint Paul

Transport à la demande

La baladeuse – Trajets de Courzieu vers
vos lieux de rendez-vous ou vers les mar-
chés locaux

Plus d'informations sur :

www.courzieu.com/mes-deplacements

Aide à la mobilité

- Aide à la mobilité individuelle (AMI) –
Service disponible pour les résidents du
territoire sous

conditions, www.paysdelarbresle.fr

- Transports des aînés – Fleurieux-sur-l'Ar-
bresle le vendredi matin - Plus d'informa-
tion auprès de la mairie.

Modes actifs

VELPAR : deux stations de vélos élec-
triques en libre-service dont disponibles à
Courzieu. Renseignements sur :

<https://www.paysdelarbresle.fr/velpar/>

Voiture partagée

Aires de covoiturage à Fleurieux sur
l'Arbresle (sortie de l'A89), à Bessenay (Ha-
meau de la Brévenne), et à Saint-Pierre-la-
Palud (parking de la Madone).





CC Pays Mornantais (COPAMO)

Transports publics*

Cars du Rhône - Les lignes 114, 120, 133, 145 desservent le territoire.
Plus d'informations sur : www.carsdurhone.fr

Aide à la mobilité

AMAD - L'association d'aide de maintien à domicile du Pays Mornantais propose une solution de transport sous conditions.
Plus d'informations sur : www.cc-paysmornantais.fr/transport-accompagne.html ou au 04.78.19.94.07

Voiture partagée

Coup d'Pouss - Autostop organisé sur des courtes distances dans les communes de Chaussan, Orliénas, Saint-Laurent-d'Agny et Soucieu-en-Jarrest.
www.couppouss.com

Modes actifs

L'office de tourisme de la COPAMO loue des vélos (4 VAE, 2 VTT et 2 VTC).

CC Saône Beaujolais (CCSB)

Transports publics Cars*

Cars du Rhône - Lignes 118, 235 et 234
www.carsdurhone.fr
Cars de l'Ain - Lignes 113, 114 et 120
www.auvergnerhonealpes.fr/372-ain.htm
Cars de la région - Ligne 25

Aide à la mobilité

TAD - www.cc-saonebeaujolais.reseaudesintercoms.fr

Modes actifs

Axe cyclable Beaujeu-Belleville
Ce dispositif vise à faciliter l'usage du vélo sur un secteur géographique où les salariés et les habitants des communes sont proches de la voie verte.
www.velo-et-voie-verte-en-beaujolais.fr

CC Pays de l'Ozon (CCPO)

Transports publics Cars*

Cars du Rhône - Les lignes 111, 112 et 113 desservent le territoire.
Plus d'informations sur le site :
www.carsdurhone.fr

Navettes

Navettes TER depuis Communay et Ternay en rabattement vers la gare de Sérézin-du-Rhône / SNCF (Ligne TER n°5 Marseille/Lyon).

Optimiser ses déplacements

Coworking privé

Espace Coworking - Un espace situé parc d'activités du Pontet à Saint-Symphorien-d'Ozon
Toutes les informations sur :
<https://locationbureaux-lyon-sud-est.fr/>

Coworking public

Espace de travail partagé situé dans la commune de Communay
Toutes les informations sur : www.communay.fr





CC Vallée du Garon (CCVG)

Transports publics

Bus

TCL - Les lignes 11 et 12 desservent le territoire.

Cars*

Cars du Rhône - Les lignes 114, 119, 120, 121, 145 et 155 desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site TCL : www.tcl.fr

Plus d'informations sur le site :

www.carsdurhone.fr

Modes actifs

Axe de la vallée du Garon – un axe dédié aux modes actifs reliant 5 communes du territoire
Plus d'informations sur le site :

www.ccvalleedugaron.com/vivre-et-habiter/voies-de-circulation-douces/

Optimiser ses déplacements

- OCW Coworking – espace de coworking à Brignais

Toutes les informations sur le site :

www.ocw.fr

- Mon petit bureau – la commune de Chaponost propose deux espaces bureaux

Informations à :

contact@mairie-chaponost.fr

Retrouvez l'ensemble des possibilités pour se déplacer dans la vallée du Garon sur :

<https://www.ccvalleedugaron.com/vivre-et-habiter/se-deplacer-dans-la-vallee-du-garon/>

CC Vallons du Lyonnais (CCVL)

Transports publics

Bus

TCL – Les lignes 11, 72, 73 et C24 desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site TCL : www.tcl.fr

Cars*

Cars du Rhône - Les lignes 2EX, 147 et 148 desservent le territoire.

Plus d'informations sur le site :

www.carsdurhone.fr

Voiture partagée

Ligne d'autostop participatif entre Thurins et Yzeron

Modes actifs

Location

- Loisirs VTT électriques à Pollionnay, possibilité de location

Plus d'informations sur le site :

www.loisirs-vtt.fr

- Route Ouest VTT à Vaugneray

- ORC Sport Outdoor à Vaugneray

- L'office du tourisme [prête des VTTAE](#)

Axe cyclable

Une carte en ligne avec le tracé existant et les voies douces à venir est disponible [ici](#).

Aide financière locale

La CCVL a mis en place [une aide à l'achat de VAE](#)

Optimiser ses déplacements

Monts coworking à Messimy :

<https://www.montscoworking.fr/>

Alti cowork : <https://www.alti-cowork.fr/>

*lignes régulières complétées par des lignes fréquence



AVEC LE SOUTIEN DE :



ALTE 69
14 place Jules Ferry, 69006
Lyon
Tél. : +33 (0)4 37 47 96 08
Courriel : contact@alte69.org
<https://www.alte69.org>